

**Inauguration du nouveau local de la SNSM**  
**Calais le 10 octobre 2026**  
**Discours de Caroline MATRAT, Conseillère départementale**

Mesdames, Messieurs,  
Monsieur le Président Philippe Darques,  
Mesdames et Messieurs les bénévoles de la SNSM,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers partenaires et amis de la station,

C'est avec un grand plaisir que je représente aujourd'hui le Département du Pas-de-Calais et son président Jean-Claude Leroy à l'occasion de cette inauguration importante pour la station SNSM de Calais.

L'ouverture de ce nouveau local, ici sur le quai de la Marina, peut sembler modeste par sa taille. Pourtant, il porte une grande ambition : celle d'offrir de meilleures conditions d'accueil, de préparation et d'intervention aux sauveteurs bénévoles qui, jour et nuit, répondent présents lorsque des vies sont en danger en mer.

Derrière ce bungalow, il y a surtout une réalité humaine. Celle de femmes et d'hommes engagés, qui donnent de leur temps, de leur énergie et parfois prennent des risques considérables pour secourir les autres. Leur engagement force le respect. Il incarne des valeurs profondément ancrées dans notre territoire maritime : la solidarité, le courage et le sens du devoir.

Le semi-rigide La Matelote 2 est bien plus qu'une embarcation. Il représente une capacité d'intervention essentielle sur notre littoral, dans un détroit parmi les plus fréquentés au monde. Chaque amélioration apportée aux moyens de la station contribue directement à l'efficacité et à la sécurité des opérations de sauvetage.

Je veux également saluer ici tous les partenaires et donateurs qui ont permis la concrétisation de ce projet. Votre soutien démontre qu'autour de la SNSM existe une véritable chaîne de solidarité. Sans cet élan collectif, beaucoup de projets utiles et concrets ne pourraient voir le jour.

Le Département du Pas-de-Calais est, depuis de nombreuses années, un partenaire majeur de la SNSM. Cet engagement n'est pas symbolique : il se traduit concrètement sur le terrain, au plus près des besoins des sauveteurs et des stations.

Le Département accompagne ainsi depuis plusieurs années les investissements nautiques des trois stations SNSM du Pas-de-Calais, afin de contribuer au renouvellement et à la modernisation des équipements indispensables aux missions de secours en mer et cet engagement va encore se renforcer.

Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens sera prochainement signée entre le Département et la SNSM. Elle prévoira notamment une subvention annuelle de fonctionnement de 5 000 euros pour chacune des stations du Pas-de-Calais. C'est une manière claire d'affirmer notre soutien durable à celles et ceux qui assurent, bénévolement, une mission essentielle de sécurité publique et de solidarité maritime.

Notre littoral est une richesse exceptionnelle, mais il impose aussi des responsabilités. Soutenir celles et ceux qui veillent sur la sécurité en mer est donc une évidence pour la collectivité départementale. À travers ce nouveau local, ce sont aussi des conditions plus dignes, plus fonctionnelles et plus adaptées qui sont offertes aux bénévoles avant leurs départs en mission, parfois dans l'urgence et souvent dans des conditions difficiles. Derrière ces murs, il y aura de la préparation, de la coordination, mais aussi cet esprit d'équipage et de fraternité qui fait la force de la SNSM.

Au nom du président Jean-Claude Leroy et de l'ensemble du Département, je souhaite adresser nos remerciements les plus sincères à tous les sauveteurs bénévoles de la station SNSM de Calais pour leur engagement exemplaire au service de la population et des gens de mer.

Je formule enfin le vœu que ce nouvel équipement accompagne durablement vos missions et soit, pour longtemps, un outil utile au service du sauvetage en mer.

Je vous remercie.